

Plougoulm Infos

Edition spéciale médiathèque- juin 2023



Une médiathèque à Plougoulm inscrite dans le réseau des Médiathèques de HLC

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. » Loi Robert – Décembre 2021

Au cours de la précédente mandature, un constat s'est imposé :

- L'Espace Hermine devient trop petit. Les modes de vie changent : de plus en plus d'enfants déjeunent à la cantine, restent à la garderie ou viennent à l'ACM. Il faut davantage de place pour répondre aux exigences de la CAF.

- La bibliothèque est exigüe et ne peut plus répondre aux attentes culturelles de toutes sortes.



Que faire ? Agrandir l'existant ? Construire un nouveau bâtiment ? Et puis il y a ce bâtiment appartenant à la commune qui est disponible. Il est situé en plein cœur de bourg. Il fut tour à tour patronage, foyer pour tous, cantine, école, etc. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est contacté. Un premier projet est esquissé. Petit à petit, l'idée d'une médiathèque fait son chemin.

C'est un investissement conséquent. En avons-nous les moyens ? Pourrons-nous bénéficier d'aides ? De la part de qui ? Quel sera le coût réel supporté par la commune au final ? Comment adapter un tel bâtiment aux nouveaux usages ? Quelles sont les dispositions techniques, environnementales et autres qui s'imposent ?

Les élus se rendent compte de la complexité d'un tel projet. Il est décidé de s'appuyer sur ceux qui ont des compétences. Des groupes de réflexion sont constitués : les élus, le personnel communal et les bénévoles de la bibliothèque sont consultés.



Un architecte est choisi pour mener à bien le projet. Ce sera le cabinet CALC (Collectif d'Architectes Léopold Canté). La Bibliothèque du Finistère (BdF) organise des visites.

HLC (Haut Léon Communauté) nous accompagne par son programme de Lecture Publique et la mise en réseau des médiathèques du territoire. Le projet avance à son rythme car rien n'est laissé au hasard. Les décisions, étudiées en groupes de travail, sont actées par le Conseil Municipal.

Notre projet plaît beaucoup aux différents acteurs du territoire. « C'est un beau projet ! ». Tous nous apportent leur soutien qu'il soit financier, logistique, matériel. Nous sommes bien entourés : HLC, BdF, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Département, Région.

Une belle réhabilitation, certes, mais il nous faut y mettre de la vie. Celle-ci doit se structurer, s'organiser. Les élus ont donc voté l'embauche d'une bibliothécaire. Nous l'accueillerons en septembre. Les professionnels et bénévoles qui composent l'équipe actuelle l'épauleront. Ils prépareront une belle médiathèque répondant aux attentes des Plougoulmois. Elle devrait être fonctionnelle au cours du second semestre 2024, les travaux commençant dès à présent.

L'équipe municipale a souhaité la réalisation de ce tiers lieu. Le programme de Patrick Guen le prévoyait. C'est un service public. Vous pourrez y lire le journal ou emprunter des livres mais aussi jouer aux jeux vidéo ou utiliser les ordinateurs, pourquoi pas télé-travailler ou simplement échanger. La salle des associations permettra à ceux qui le souhaitent des rencontres, des ateliers, des cours. C'est un projet ambitieux et raisonnable réfléchi par de nombreux acteurs, chacun dans son domaine de compétence. Il permettra à tous un accès à toute forme de culture.



Description du projet

Généralités

Le parti urbain :

PLOUGOULM, en proposant de rénover un bâtiment existant, met en évidence son souhait de mettre à la fois en valeur son centre bourg, ses commerces et de revaloriser son patrimoine bâti. Lieu de patronage puis foyer pour tous, ce bâtiment est construit en maçonnerie de pierre et composé d'une charpente en sapin.

La création d'un équipement culturel et associatif permet la stimulation de la vie locale.

Pour cela, la valorisation des cheminements doux et des espaces extérieurs fait aussi pleinement partie du projet afin de favoriser son appropriation et de créer un lieu agréable.

La mise aux normes du bâti :

Le projet proposera une mise aux normes complète du bâtiment :

- Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- Mise aux normes électriques et incendie ;
- Suppression de l'amiante (réalisée en amont).

Des besoins ont été recensés dans le programme qui conduiront à modifier la distribution du bâtiment :

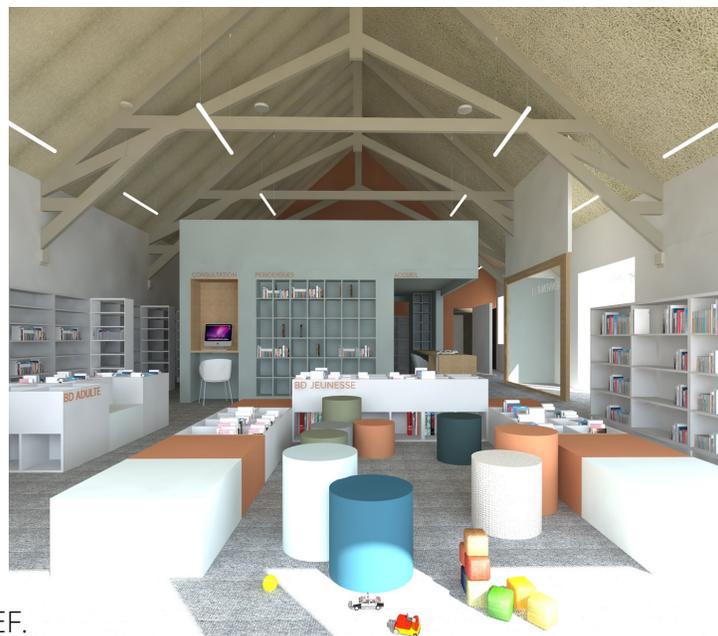
- Créer une entrée lisible, claire et accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Créer des aménagements paysagers adaptés qui accompagnent l'entrée et les périphéries ;
- Rénover/Supprimer le préau existant ;
- Valoriser le volume sous-comble actuellement sous-exploité.

Le projet proposera une identification claire et agréable des lieux par :

- La couleur ;
- Le choix des matériaux ;
- L'éclairage ;
- La « signalétique » ;
- Une requalification de « l'identité architecturale » de l'espace culturel.

Le choix d'un mobilier adapté aux espaces culturels :

- Certains mobiliers comme le meuble d'accueil, les meubles de consultations ou encore un gradin dans la salle médias ont été intégrés au projet architectural ;
- En parallèle du projet architectural, nous assurons une continuité de mission en assistant la commune dans son choix de mobilier afin de créer un lieu culturel cohérent.



La partie thermique & fluides :

Le choix de l'énergie a été conforté suite au diagnostic du SDEF.

La production de chaleur en remplacement du fioul est une pompe à chaleur assurant la production de chauffage.

Le chauffage et la ventilation des locaux seront assurés par une centrale d'air (CTA) double flux haut rendement permettant :

- La récupération d'énergie ;
- La filtration de l'air entrant améliorant la qualité de l'air intérieur ;
- Le rafraîchissement par free-cooling ;
- La surventilation nocturne.

Chaque centrale sera équipée d'un filtre de type opacimétrique permettant le soufflage d'un air sain, dans tous les locaux.

Une attention particulière sera faite sur le choix des luminaires et sur l'appareillage utilisé :

- Luminaires haut rendement ;
- Appareillages électroniques et/ou numériques à faibles pertes ;
- Gestion intelligente de l'éclairage (voir ci-après).

Les sources utilisées dans les luminaires seront choisies dans des gammes à économie d'énergie et durée de vie importante. L'utilisation de la technologie LED sera généralisée. La gestion de l'éclairage de l'établissement sera réalisée par une détection de présence dans les lieux de passage et détection de présence et luminosité dans les autres locaux.



Projet détaillé

Il est prévu :

- La modification du portail d'entrée pour créer un lien direct avec la chaussée et la mise en valeur du mur de clôture en pierre ;
- La création d'une rampe afin de rendre l'espace médiathèque accessible à l'ensemble de la communauté ;
- La modification des ouvertures afin d'apporter plus de luminosité dans le bâtiment ;
- Le remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures par des menuiseries aluminium en lien avec l'audit énergétique réalisé par le SDEF afin d'accéder à une résistance thermique minium de $U_w \leq 1,3W/m^2.K$ et $S_w > 0,3$ ou $U_w \leq 1,7W/m^2.K$ et $S_w > 0,36$;
- L'isolation de l'ensemble du volume, en lien avec l'audit énergétique réalisé par le SDEF, soit isolation du sol en polyuréthane extrudé de 8mm pour accéder à une résistance thermique de $R \geq 3 m^2.K/W$;
- L'isolation des murs et combles, en lien avec l'audit énergétique réalisé par le SDEF pour accéder à une résistance thermique de $R \geq 3,7m^2.K/W$ en mur et $R \geq 6m^2.K/W$ en rampants et plafonds ;
- La création d'un SAS d'entrée intérieur limitera l'entrée d'air frais dans le volume principal ;
- La création d'un volume central comprenant un accueil et des points de consultation, accessibles PMR ainsi qu'un espace de travail ouvert donnant l'accès au RFID et aux postes de consultations, les documents presses ;
- La création d'un espace multi-activité permettant l'accueil de différents publics et groupe ;

La création d'une salle médias pour la consultation des vidéos, musiques, etc. Cette salle sera équipée de gradins et entièrement insonorisée en lien avec l'étude acoustique ;

- La création d'une pièce indépendante, accessible depuis l'extérieur et l'intérieur pour l'accueil d'associations, etc.
- En lien avec l'étude acoustique, il est prévu de poser un revêtement de sol en flotex afin d'atténuer les bruits d'impact ;
- Mise en place d'un revêtement de plafond et rampant en fibre de bois ou écofon afin de limiter la résonance dans les volumes, en lien avec l'étude acoustique ;
- En lien avec l'étude SDEF, il a été décidé d'installer une VMC double flux et de chauffer les espaces à l'aide d'une pompe à chaleur ;
- Une attention particulière a été apportée sur le choix des luminaires selon les espaces et volumes ;
- La création d'une terrasse bois avec vue sur l'église en façade Nord. Ce lien avec l'extérieur permettra aux usagers de profiter de l'extérieur pour de la lecture, la diffusion de film en plein air, concert, etc.

Le projet répond ainsi aux dernières réglementations, qu'elles soient techniques, thermiques et acoustiques.

